

Le ministre bernois Hans Jürg Käser réitère ses excuses pour avoir qualifié les requérants d'asile de «petits nègres»



De gauche à droite : M. Celeste Ugochukwu, Président du Conseil de la Diaspora Africaine en Suisse; M. Hans Jürg Käser, ministre de la police et des affaires militaires du canton de Berne et Mme Emine Sariaslan, Présidente du FIMM.

Qualifiant a plusieurs reprises de «petits nègres» les requérants d'asile lors d'une présentation du centre pour demandeurs d'asile de centre de Berthoud (BE), le 11 septembre dernier, les propos du ministre bernois de la police et des affaires militaires avaient provoqué un tollé. Ce dernier a réitéré ses excuses auprès du Forum pour l'Intégration des Migrantes et des Migrants (FIMM) et du Conseil de la Diaspora Africaine en Suisse lors d'une rencontre qui s'est déroulée le 4 novembre dernier.

Le ministre bernois de la police et des affaires militaires, M. Hans Jürg Käser, avait déclaré lors d'une présentation à des visiteurs du centre pour demandeurs d'asile de Berthoud (BE), en date du jeudi 11 septembre 2014, que chaque

«Negerbubli» (petit nègre) sait que la Suisse est un pays de cocagne. Ces propos, rapportés par un journaliste du quotidien *Der Bund*, avaient provoqués l'indignation de plusieurs organisations et institutions telles que la Commission fédérale contre le racisme, le Forum pour l'Intégration des Migrantes et des Migrants (FIMM) et le Conseil de la Diaspora Africain de Suisse. M. Hans-Jürg Käser avait confirmé le lendemain avoir prononcé ces mots, mais avait justifié les avoir utilisés pour démontrer aux visiteurs du centre comment la pression migratoire est élevée et a ajouté avoir choisi un langage accessible à tous. Ce dernier se défendait d'être raciste, mais avait concédé avoir utilisé une formulation «peut-être maladroite» et avait présenté ses excuses. Pour répondre à ces propos du ministre, une lettre ouverte signée conjointement par le Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrantes (FIMM) et le Conseil de la Diaspora Africain de Suisse lui avait été adressé. Les deux organisations ont appelé le ministre à utiliser «un langage respectueux et non discriminatoire» et ont sollicité une entrevue.

Sur invitation du Conseiller d'État, la Présidente du FIMM, Mme Emine Sariaslan, la Responsable de la communication du FIMM, Mme Heidi Mück et le Président du Conseil de la Diaspora Africaine en Suisse, M. Celeste Ugochukwu l'ont rencontré le 4 novembre dernier. Au cours de cette entrevue, qui s'est déroulée, selon les plaignants, «dans une ambiance amicale, sincère et digne», M. Käser a réitéré ses excuses pour ses propos. Les parties ont convenu de la nécessité «d'une utilisation prudente de la langue pour favoriser le dialogue sur les questions de migration et surmonter les préjugés» et ont décidé de rédiger un communiqué de presse commun ce qui, entretemps, a été fait.

Pour les deux organisations, cette affaire est aujourd'hui «réglée».

Alex

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils